

# développer l'emploi et les territoires

Les coopératives maritimes ont créé des filiales, les Comptoirs de la mer, qui vendent des articles maritimes au grand public. Cette initiative permet de pérenniser le modèle coopératif maritime, acteur majeur de l'économie du littoral.

En recherchant la satisfaction des besoins économiques et sociaux de leurs membres, les coopératives, ancrées dans les territoires au plus près de leurs adhérents, ont la particularité de **créer de l'activité économique et de l'emploi** partout en France et dans tous les secteurs de l'économie nationale, mais aussi de **créer de la cohésion sociale** basée sur des valeurs fortes : fonctionnement démocratique, solidarité, autonomie, responsabilité, engagement local.

## PARTICIPER À L'ÉCONOMIE LOCALE ET À L'EMPLOI

Présentes sur l'ensemble du territoire, les coopératives jouent un rôle important pour le **développement de l'économie locale** grâce à leur activité économique non-délocalisable. Les coopératives génèrent un chiffre d'affaires, versent des salaires, paient des impôts locaux et réinvestissent la richesse créée au niveau local, participant ainsi de façon active, à la création et à la redistribution de richesses dans nos régions.

Dans certains secteurs d'activité, les coopératives sont les **premiers employeurs** dans le bassin d'emploi concerné (les coopératives agricoles dans les zones rurales). Ces emplois sont directs, lorsque les coopératives emploient des salariés, qu'ils soient entrepreneurs ou particuliers allant jusqu'au statut de salarié-associé. Ils sont également indirects dans les coopératives d'entrepreneurs : la coopérative, en développant l'activité de ses membres, leur permet d'embaucher par eux-mêmes.

## DÉVELOPPER LA COHÉSION TERRITORIALE

Les coopératives créent du lien. La solidarité qui lie les citoyens à nos entreprises provient de leur engagement local et les nourrit à la fois. C'est parce qu'elles dépassent le simple rapport commercial ou financier que les coopératives partagent avec tous leurs membres et associés cet **intérêt commun à dynamiser le territoire**.

Elles sont présentes aussi bien en **zone urbaine** que **rurale** à l'image des banques coopératives qui jouent un rôle important pour le développement de l'économie locale. En soutenant les investissements locaux et des

projets d'envergure pour leurs territoires, elles sont souvent les seules à maintenir une activité bancaire dans les zones rurales isolées et les zones urbaines sensibles. En évoluant sur un marché concurrentiel, les coopératives prennent aussi des initiatives pour **diversifier** leurs activités, vitalisant ainsi davantage l'économie de nos territoires.

Les coopératives peuvent, en outre, être à l'origine de la création de modèles économiques hybrides qui permettent de **réunir des acteurs privés et publics** et de trouver des solutions de gestion de **filières locales d'intérêt public**, transports, énergies, en conciliant des intérêts divergents (sociétés coopératives d'intérêt collectif-Scic).

Dans les zones de montagnes difficiles d'accès, les coopératives laitières assurent 70% de la collecte totale.

## Acteurs à part entière de l'économie de proximité, les coopératives s'engagent à :

- Être des acteurs actifs et innovants sur le front de l'emploi.
- Valoriser les territoires, en renforçant leur attractivité et en développant la cohésion par leur travail, leurs actions et leurs partenariats.
- Réaliser des performances économiques durables sur leurs territoires.